

ARRONDISSEMENT DE
BRIVE-LA-GAILLARDE**AVIS DU MAIRE**

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés qu'une réunion du Conseil municipal aura lieu :

Le 2 avril 2026 à 20 h00
à la Mairie de Larche, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour du conseil municipal sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Objets de la séance :
 - OBJET 1 2026- 017 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2026**
 - OBJET 2 2026-018 Approbation du procès- verbal de la séance du 22 mars 2026**
 - OBJET 3 2026-019 Délégation du Conseil municipal au Maire**
 - OBJET 4 2026-020 Désignation des représentants de la commune aux divers établissements publics de coopération intercommunale et organismes**
 - OBJET 5 2026-021 Désignation des membres du Syndicat Intercommunal du Collège de Larche**
 - OBJET 6 2026-022 Désignation des délégués titulaires et suppléants à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze**
 - OBJET 7 2026-023 Désignation des délégués au Syndicat mixte ouvert Corrèze Centre supervision**
 - OBJET 8 2026-024 Constitution des commissions municipales**
 - OBJET 9 2026-025 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**
 - OBJET 10 2026-026 Désignation des représentants de la commune au Centre communal d'action sociale**
 - OBJET 11 2026-027 Désignation délégués à la commission de contrôle des listes électorales**

- Informations et questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Larche, le 27 mars 2026

Le Maire
Bernard LAROCHE